

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## TRADER Pro

Version: 3

Date de révision: 28/07/2010

R:1907/2006/CE (Mod 1) - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identificateur de produit: TRADER Pro

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Adjuvant pour Régulateurs de Croissance

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: C.C.L  
Z.I. Le Meux - Rue du Buisson du Roi  
F-60881 LE MEUX CEDEX  
France  
Tél: +33 (3) 44 91 53 10  
Télécopie: +33 (3) 44 91 53 13  
Courriel: ccl@cclsite.fr

Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59  
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

N° CE: Non applicable.

Éléments d'étiquetage:

- Symbole(s): Aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 et modifications.
- Phrase(s) R: Aucune selon le règlement (CE) n° 1907/2006 et modifications.
- Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
20 Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
21 Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Information(s) complémentaire(s): Usage professionnel exclusif

Dangers principaux: Aucun selon les directives CEE

Autres dangers: Aucun selon les directives CEE

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation: Concentré soluble dans l'eau à base de sulfate d'alkane et de sulfate de magnésium heptahydraté

Composant(s) contribuant aux dangers: • paraffine sulfonate de soude 30%  
Conc. (% pds): 0 < C ≤ 10 - Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 38-41  
• alkylsulfate de soude 2EO 27% - N° CE: 500-223-8  
Conc. (% pds): 0 < C ≤ 10 - Symbole(s): Xi - Phrase(s) R: 36/38

### 4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: aucun

- Inhalation: Eloigner du lieu d'exposition, si possible à l'air libre et coucher la victime.
- Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon.  
NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
- Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Aucun.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## TRADER Pro

Version: 3

Date de révision: 28/07/2010

R:1907/2006/CE (Mod 1) - ISO 11014-1

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.

Conseils aux pompiers: Aucun.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement: Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.  
Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.  
Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts.  
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.  
Recueillir le liquide répandu dans des récipients hermétiques.

Référence à d'autres sections: Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.  
Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.  
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
- Mesure(s) d'ordre technique: Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre.
- Conseil(s) d'utilisation(s): Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.  
Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.

Stockage:

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Conserver le récipient bien fermé.
  - Condition(s) de stockage: Conserver à l'abri du gel. Conserver dans l'emballage d'origine.
  - Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Non applicable.
  - Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: Les emballages plastiques sont recommandés.
  - Matériaux d'emballage non adaptés: Éviter les emballages métalliques non protégés.
- Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pas de Utilisation(s) particulière(s)

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: Donnée non disponible.

Contrôles de l'exposition:

- Protection des voies respiratoires: Non applicable.
- Protection des mains: gants en caoutchouc butyle ou gants en Néoprène ou gants en caoutchouc nitrile
- Protection de la peau et du corps: Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
- Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Mesure(s) d'hygiène: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- Aspect: liquide visqueux

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## TRADER Pro

Version: 3

Date de révision: 28/07/2010

R:1907/2006/CE (Mod 1) - ISO 11014-1

- Couleur:	incolore / jaune clair
- Odeur:	aucune
- PH:	Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
- Point / intervalle de fusion:	< 0 °C
- Point d'éclair:	Solution aqueuse non inflammable
- Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable.
- Limites d'explosivité:	Non applicable.
- Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
- Densité relative (eau = 1):	1.038
- Viscosité:	Non déterminé.

### Autres informations:

- Hydrosolubilité:	complètement miscible
- Liposolubilité:	partiellement miscible
- Solubilité aux solvants:	partiellement miscible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:	Le produit est stable.
Stabilité chimique:	Le produit est stable.
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune sous utilisation normale.
Conditions à éviter:	Aucune sous utilisation normale.
Matières incompatibles:	aucun
Produits de décomposition dangereux:	aucun

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques:	sans classement
Toxicité aiguë:	
- Inhalation:	sans classement
- Contact avec la peau:	sans classement
- Contact avec les yeux:	sans classement
- Ingestion:	sans classement

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Persistance et dégradabilité:	Facilement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
Mobilité dans le sol:	Les déversements peuvent s'accompagner d'une pénétration dans le sol, entraînant une pollution des eaux souterraines.
Autres effets néfastes:	L'évaluation des dangers ci-dessus est basé sur la connaissance de la toxicité des différents composants du produit.
Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Facilement biodégradable.
- Toxicité aquatique:	sans classement
- Toxicité bactériologique:	sans classement
- Toxicité pour les oiseaux:	sans classement
Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## TRADER Pro

Version: 3

Date de révision: 28/07/2010

R:1907/2006/CE (Mod 1) - ISO 11014-1

Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Emballages contaminés:	Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
Numéro ONU:	aucun
Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	Non soumis à la réglementation ADR/RID.
Voies maritimes (IMDG):	Non soumis à la réglementation IMDG.
Voies aériennes (ICAO/IATA):	Non soumis à la réglementation ICAO/IATA.
Dangers pour l'environnement:	Aucun selon le règlement (CE) n° 1907/2006 et modifications.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	aucun
Évaluation de la sécurité chimique:	Les informations sont reprises dans cette fiche de sécurité.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE. 67 / 548 / CE (31° APT) - 88 / 379 / CE (99/45/CE) - 91 / 155 / CE (2001/58/CE)
Avis ou remarques importantes:	Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.
Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
Historique:	
- Date de la première édition:	20/12/01
- Date de la révision précédente:	04/04/05
- Date de révision:	28/07/2010
- Version:	3
- Révision chapitre(s) n°:	tous